

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,

la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'organiser une assemblée générale comparable aux années précédentes.

Comme indiqué dans le compte-rendu du conseil d'administration du 8 décembre 2020, les membres de ce conseil ont décidé pour des raisons indépendantes de notre volonté de ne pas réaliser cette réunion au cours des deux premiers mois de l'année comme le prévoient les statuts de notre association.

Nous avons souhaité attendre le mois d'avril, mais à ce jour, nous sommes sûrs que le 10 avril, il sera encore prématuré de réunir environ 80 personnes dans la salle des fêtes de Pargny. Nous devons donc être réalistes.

Par conséquent, exceptionnellement, nous allons procéder par écrit. Cependant et conformément à nos statuts vous pourrez faire valoir vos droits en tant qu'adhérent, en participant au vote par correspondance. Je connais l'intérêt que vous portez à notre association et à ses activités, voici les comptes rendus de l'année 2020.

Merci beaucoup de votre compréhension.

RAPPORT D'ACTIVITE

Années	Nombre d'adhérents
2017	78
2018	116
2019	127
2020	149

60% des foyers de Pargny sont représentés

Reconnaissance :

Merci à notre ami Samuel qui pour des raisons strictement personnelles a démissionné du conseil d'administration et abandonné sa mission concernant notre site internet. Son état d'esprit et ses compétences étaient très appréciés.

Pensées :

Nous avons une pensée pour trois de nos adhérentes qui nous ont quittés au cours de cette année : Marie MANNEAU, Monique BOEGLIN, Amélie CHARDIN.

Félicitations :

Noémie LENOTRE a obtenu 17/20 pour son mémoire élaboré pour l'obtention de son Master : « Histoire Civilisation Patrimoine, Parcours Mondes Anciens et Médiévaux ».

Mémoire soutenu le 11 septembre 2020 ayant pour titre : Abbaye de Mureau, le site et ses bâtiments.

Remerciements :

. A nos amis de la presse locale, Danièle (Vosges-Matin) et André (l'Abeille de la Plaine) qui sans faillir annoncent et relatent nos actions. Tous deux sont adhérents à l'association.

. A Marie-Chantal SCHNEIDER qui anime notre page Facebook.

. A nos partenaires : Ma Petite Fournée, Caves Vincent LAROPPE, Brasserie La CHAOUETTE, Librairie LAMBERT, Maison de la Presse à Neufchâteau, Magasin de la Basilique à Domrémy, Super U Liffol le Grand, les Jardins de Lassus à Coussey.

. A tous nos donateurs

. A tous nos adhérents, sympathisants et actifs, en particulier nos « chercheurs-écrivains » et nos « terrassiers » de l'abbaye.

. A tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenu au cours de cette année dans nos démarches diverses.

TEMPS FORTS 2020

Samedi 8 février : Assemblée générale

Vous pouvez retrouver le compte-rendu de cette rencontre sur notre site internet. Je vous rappelle simplement que 78 personnes avaient répondu favorablement à l'invitation.

Dimanche 9 février : Exposition

Le dimanche 9 février, nous avons organisé une exposition à la salle des fêtes de Pargny. Au cours de cet après-midi, 150 personnes environ ont pu découvrir une maquette de l'abbaye réalisée par M. CORROY. Chaque visiteur a pu découvrir l'ampleur de l'abbaye au 18^{ème} siècle. Les visiteurs ont aussi admiré la réplique de la statue de Notre Dame de Mureau sculptée par les salariés de la manufacture HENRYOT de Liffol-le-Grand.

Samedi 25 juillet : dans le cadre du programme culturel estival de la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges 10 personnes ont découvert le patrimoine immobilier de Pargny.

Samedi 29 août : même programme que le 25 juillet et ce sont 12 personnes que nous avons reçu.

Dimanche 20 septembre : journées européennes du patrimoine, plus de 30 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir notre abbaye.

Hélas, nous n'avons pas pu, pour les raisons que tout le monde connaît, organiser le concert des voix d'hommes du groupe FARIDOL.

Sa programmation est prévue dès que les conditions seront favorables, même les expositions à Lafauche, Robécourt, Liffol le Grand ne se sont pas déroulées.

TRAVAIL DE RECHERCHE

. la prospection géophysique du 16 juillet sur le site de Mureau indique la présence de fondations des bâtiments de l'abbaye.

. Anaïs JEANNIN, étudiante en master lettres traduit nos archives écrites en latin. A ce jour plus de 50 pages ne nous sont plus inconnues.

. Ecriture de l'histoire de l'école à Pargny par Claude FAVRE et Yvon COLON. Ceci devait être le thème de la partie informative de notre assemblée générale. Nous vous ferons découvrir l'histoire de l'école lors d'une prochaine manifestation.

. Poursuite des recherches sur l'histoire de l'abbaye par Pascale, Gilles et Liliane. Au fur et à mesure de notre travail, nous avons les preuves que cet établissement religieux était monumental aussi bien du point de vue de l'architecture, de la culture, du culte et social.

. Il ne faut pas oublier les 23 demi-journées effectuées auprès des vestiges de l'abbaye afin d'approprier les lieux et les préparer aux futurs travaux. Ce sont 18 personnes qui ont participé à ces tâches.

MONTANT DE L'ADHESION 2021 :

Le conseil d'administration réuni le 3 mars dernier propose de maintenir le montant de l'adhésion annuelle pour l'année 2021 à 10,00 euros par adhérents.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts le mandat des administrateurs suivant : TABELLION Brigitte, FAVRE Jean-Michel, AUBERTIN Jean-Pierre arrive à son terme. Ils souhaitent s'engager pour un nouveau mandat. Ils vous soumettent leur candidature.

Noémie LENOTRE vous propose sa candidature pour le poste d'administratrice vacant depuis la démission de Samuel BAUDY.

QUITUS

Il est demandé aux adhérents de donner quitus aux administrateurs et administratrices.

En donnant quitus aux administrateurs et administratrices, les adhérents reconnaissent que les administrateurs et administratrices se sont acquittés de leur charge conformément aux statuts et objectifs de l'association.

VOTE

En pièces jointes, un bulletin de vote vous est fourni.

Chaque adhérent retournera son bulletin de vote soit :

- par voie informatique à l'adresse mail de l'association :

association@pargnysousmureauvieetpatrimoine.fr

- par voie postale à l'adresse du siège de l'association (27, rue des clous 88350 PARGNY-sous-MUREAU)

- en mains propres à un des membres du bureau de l'association à savoir Gilles MANNEAU ou Guillaume AUBERTIN ou Jean-Pierre AUBERTIN.

La date limite de réception des bulletins de vote est fixée au jeudi 15 avril 2021. Un bulletin de vote par adhérent.

PROJETS 2021

PROGRAMME CULTUREL ESTIVAL

Le samedi 31 juillet 2021 et le samedi 21 août 2021, il sera proposé comme les années précédentes, dans le cadre du programme culturel estival de la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine immobilier de notre village.

EXPOSITIONS

Notre association répondra favorablement pour participer aux manifestations des associations ci-dessous nommées si la possibilité d'organiser est possible : musée de Liffol le Grand, musée de Lafauche, pieuré de Châtenois, fonderie de cloches de Robécourt.

CONCERT

Le concert du chœur d'hommes du groupe Faridol est pour l'instant programmer le dimanche 6 juin 2021 à 16h00 à l'église de Pargny.

TRAVAUX DE RECHERCHE HISTORIQUE

Le groupe « chercheurs-écrivains » poursuit son travail sur l'histoire de l'abbaye : « à Mureau, avant l'abbaye ? ». Il débutera un travail sur l'agriculture à Pargny.

RENOVATION DU FRONTON DE LA PORTERIE

La rénovation du fronton de la porte de l'abbaye sera effectuée par les personnes en formation au lycée Camille CLAUDEL de Remiremont. Ce lycée professionnel prépare aux métiers de la pierre.

JOURNEES DES ADHERENTS

Si les conditions sanitaires le permettent, l'association organisera 2 visites réservées aux adhérents.

Sont envisagées :

- . la découverte de Soulosse sous Saint Elophe (église, cimetière, musée)
- . les anciennes carrières de pierre de Savonnières en Perthois

DEUXIEME PHASE DE SAUVEGARDE DES VESTIGES

A l'automne 2021, nous devrions commencer la sauvegarde des vestiges à côté de la porterie, de l'autre côté du ruisseau avec l'entreprise TOLLLOT de Fréville. Le devis initial est de 69 000 euros. Grâce au travail et à la persévérance des bénévoles nous devrions économiser 10 à 12 000 euros.

Le Conseil Régional du Grand Est nous a alloué une subvention de 20% de la somme dépensée avec un maximum de 13 711 euros

Le Conseil Départemental, 6 % de la somme dépensée avec un maximum de 4 000 euros

La Commune de Pargny a inscrit 5 000 euros sur le budget primitif 2021.

La Fondation du Patrimoine nous versera une aide de 2 000 euros.

Actuellement, nos fonds propres se montent à 6 000 euros et la souscription mise en place avec la Fondation du Patrimoine est à 6 500 euros pour 46 donateurs.

Pour ce qui concerne notre association qui comprend 149 adhérents, ce qui représente 103 foyers fiscaux. Il y a eu 27 donateurs, soit 26% des foyers fiscaux et 31% des adhérents. J'espère que l'année 2021 nous permettra d'augmenter nos fonds propres mais surtout j'espère que bien des personnes prendront conscience que notre projet est un devoir de mémoire en respect de ceux qui nous ont précédé et dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Je sais que je peux compter sur vous et notre abbaye le mérite.

Je vous en remercie.